

**Compte-Rendu de la Réunion du
Conseil Municipal du 20 décembre 2016**

Date de convocation :

16 décembre 2016

L'an deux mille seize, le 20 décembre 2016 à 20 heures 30, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique, sous la présidence de Mr Sylvain LAMBERT, Maire

Etaient présents : Sylvain Lambert, Eric Moreaux, Martine Merelle, Christian Gatineau, Aurélie Grand, Florent Pruvost, Sandrine Buisson, Corinne Daverdin, Christian Bou.

Nombre de Conseillers

En exercice : 13

Présents : 9

Votants : 9

Absents excusés et représentés :

Absentes excusées : Christophe Chipault, Yves-olivier Parizot, Virginie Parmentier, Sandrine Moreira Da Cruz

Secrétaire de séance : Florent Pruvost

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h35.

Florent Pruvost est élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande que soit ajoutée à l'ordre du jour une délibération relative à une avance de la contribution 2017 concernant le SIE. Les élus présents n'émettent aucune objection.

1-Approbation du PV du 24 novembre 2016

Monsieur le Maire fait lecture du procès-verbal qui est approuvé à l'unanimité.

2- CIG-Demande d'affiliation volontaire de l'Etablissement Public Interdépartemental Yvelines/Hauts de Seine

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à 3 abstentions, 4 contre et 2 pour, émet un AVIS DEFAVORABLE à l'adhésion de l'établissement Public Interdépartemental Yvelines/Hauts de Seine au Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne de la Région d'Île de France de Versailles.

3- Mise à disposition du domaine public pour les commerces ambulants

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- créé un emplacement sur le trottoir au droit du 53 rue Guy le Rouge pour les commerces ambulants
- dit que le tarif sera révisé chaque année
- autorise le Maire à signer toutes les pièces se rapportant au dossier

4- Approbation du plan de zonage d'assainissement

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve le plan de zonage d'assainissement tel qu'il est annexé à la présente.
- Dit que la présente délibération fera l'objet conformément aux articles R 123-10 et R 123-12 du Code de l'Urbanisme, d'un affichage en mairie durant 1 mois et d'une mention dans 2 journaux,

- Dit que le plan de zonage d'assainissement approuvé est tenu à disposition du public à la mairie de Rochefort-en-Yvelines aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux et à la préfecture de Versailles
- Dit que la présente délibération sera exécutoire après l'accomplissement des mesures de publicités précitées.

5- Conseil Régional : Demande de subvention pour la vidéo protection

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Adopte l'avant projet de « vidéo protection » pour un montant de 29 813.10 euros HT soit 35 775.72 euros TTC,
- Décide de présenter un dossier de demande de subvention dans le cadre du soutien à l'équipement en vidéo protection
- Sollicite auprès du Conseil Régional une subvention à hauteur de 35% soit d'un montant prévisionnel de 10 434.58 euros HT,
- Dit que la dépense sera inscrite au budget primitif 2017, section d'investissement.
- Autorise le maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de l'opération ci-dessus référencée.

6- Remplacement de l'animateur dans la commission « voies douces » suite à la démission de Mme Yvonne Henry

Suite à la démission de Mme Henry, il convient de nommer un animateur pour la « commission voies douces et chemins communaux ». Monsieur le Maire propose la candidature de Monsieur Christian Bou qui est approuvé à l'unanimité par les élus.

7- SIE-Avance sur la contribution 2017

Monsieur le Maire informe des difficultés de trésorerie du Syndicat Intercommunale des Ecoles. Suite à son exposé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 1 abstention et 6 voix pour,

- adopte l'ajout de 3 330.00€ à la contribution initiale de 108 390.96€ au Syndicat Intercommunal des Ecoles
- précise que la somme de 3 330.00 euros sera déduite de la contribution allouée au Syndicat Intercommunal des Ecoles sur l'année 2017
- dit que le crédit sera imputé au chapitre 65

8- Informations et questions diverses

- ARS
- SDA
- Street art
- Présidence de la CA RT au 1^{er} janvier 2017
- ALEC
- Vidéo protection
- Dalles funéraires
- Travaux Bourgneuf
- Borne électrique
- Illuminations
- Contrat rural

La séance est levée à 22h05.

Le Maire, Sylvain LAMBERT

